CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180339** **VALABLE JUSQU'AU** **07/01/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/06/2019

Raison sociale : MAINDRON TRAITEMENTS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2023

Capital : 10 000

27 RUE LEON GAUMONT
44700 ORVAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 852114859

Siret : 852 114 859 00030

Code NACE : 8129A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001552246/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001552246/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 40 40 14 10 **Fax :**

Portable : 06 74 92 00 65

Responsabilité légale :
MAINDRON LAURENT GÉRANT

Site Internet : www.maindron-traitements.fr

E-mail : contact@maindron-traitements.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 91 709 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1542	Assèchement des murs par traitement des remontées capillaires	7	08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025